



L'ESSENTIEL 2024

LES COMPTES

DE LA FONDATION GUSTAVE ROUSSY

**GUSTAVE /
ROUSSY**
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS
FONDATION



SOMMAIRE

03

LES CHIFFRES CLÉS
DE GUSTAVE ROUSSY EN 2024

04

ÉDITO FABRICE BARLESI

06

ÉDITO ANNE PAOLETTI

08

GUSTAVE ROUSSY ET LA FONDATION
FONT APPEL À LA GÉNÉROSITÉ

09

PRINCIPES COMPTABLES

10

LES RESSOURCES ET LES EMPLOIS
ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ

14

STATUT ET GOUVERNANCE

LES CHIFFRES CLÉS DE GUSTAVE ROUSSY EN 2024



52 257

Patients suivis à
Gustave Roussy dont
2 644 en pédiatrie



12 185

nouveaux
patients vus
en consultation



19 118

patients
hospitalisés



277 092

consultations
médicales



137 896

séjours
en ambulatoire



592 M€

de budget global



1 217

soignants



632

médecins



1 294

personnels
à la recherche



1 200

publications
scientifiques



10

unités mixtes de recherche
(7 unités INSERM et
3 unités CNRS)



9 projets

de Recherche-
Hospitalo-
Universitaire (RHU)



43

équipes de
recherche
exploratoire et
translationnelle



118 M€

de Budget
recherche



391

patients inclus
dans des essais
de phase I et I/II



493 lits

d'hospitalisation



586

essais cliniques
actifs



4 300

étudiants
formés



19

sociétés
créées



110

familles
de brevets

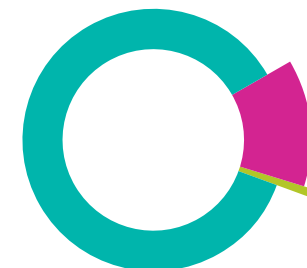


32%

des patients
inclus dans
des études
cliniques

QUAND VOUS DONNEZ **100 €** À GUSTAVE ROUSSY

85,37 €
MISSIONS
SOCIALES



12,27 €
FRAIS DE RECHERCHE
DE FONDS

2,36 €
FRAIS DE
FONCTIONNEMENT



**PR FABRICE BARLESI,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE GUSTAVE ROUSSY**

Dans la lutte contre le cancer il est précieux de gagner du temps pour diagnostiquer plus tôt, pour soigner plus vite et mieux. C'est pourquoi Gustave Roussy accélère la mise en œuvre de son plan stratégique, qui vise à défier les pronostics et offrir un avenir à chaque patient, grâce à des parcours de soins sur-mesure.

En cancérologie, chaque minute compte.

Diagnostiquer plus tôt, traiter plus effi-

cacement, mieux accompagner : à Gustave Roussy, nous poursuivons sans relâche notre ambition d'accélérer. En 2024, cette dynamique s'est traduite par des avancées concrètes pour les patients, rendues possibles grâce à votre engagement.

Face à un cancer toujours plus complexe, notre réponse est claire : **mobiliser le meilleur de la science, des technologies et de l'intelligence collective, au service de parcours de soins personnalisés, du diagnostic à l'après-cancer.**

Cette année encore, votre générosité a permis de franchir des étapes majeures. Grâce à vous, nous avons pu développer de nouveaux traitements, renforcer la prévention, investir dans des équipements de pointe, et soutenir des programmes d'accompagnement humain, essentiels pour les malades et leurs proches.

Votre soutien est au cœur de notre capacité à innover. Il irrigue tous nos métiers : médecins, chercheurs, soignants, tous unis pour changer le cours de la maladie. Il contribue aussi à faire rayonner l'excellence française, avec Gustave Roussy une nouvelle fois classé 4^e mondial dans la lutte contre le cancer.

En 2024, nous avons poursuivi nos efforts vers une médecine plus personnalisée, plus prédictive, plus humaine. Nous avons aussi renforcé nos engagements en matière de qualité, d'accessibilité des soins et de prise en charge globale, avec une attention constante portée à la qualité de vie des patients.

Le bilan qui suit témoigne de l'impact réel de vos dons et de notre exigence dans leur gestion. Il est la preuve que, grâce à vous, chaque euro investi peut changer une trajectoire de vie. Merci de nous permettre d'agir. ●

“
**Votre
générosité
a permis
de franchir
des étapes
majeures.**”



**ANNE PAOLETTI,
DIRECTRICE DE LA FONDATION
GUSTAVE ROUSSY**

En 2024, la Fondation Gustave Roussy, portée par ses nouveaux statuts de fondation de recherche reconnue d'utilité publique adoptés en 2023, a renouvelé son ambition et adopté une stratégie claire: soutenir une recherche d'excellence, à fort impact, au service des patients.

Cette nouvelle dynamique s'est traduite par des actions concrètes. Trois **chaires d'excellence** ont été créées dans le domaine de l'onco-immunologie pour attirer les meilleurs talents scientifiques au cœur de Gustave Roussy. Un **programme d'équipement technologique** ambitieux a été lancé, pour donner aux chercheurs des moyens à la hauteur de leurs idées. Cinq programmes émergents, porteurs de ruptures scientifiques et médicales, ont été sélectionnés, dont trois financés directement par la Fondation.

Et grâce à la générosité de nos donateurs, ce sont près de **9,5 millions d'euros** qui ont été collectés pour soutenir cette recherche de très haut niveau.

Avec cette dynamique, la Fondation devient avec l'Institut, et aux côtés du **Paris Saclay Cancer Cluster** qui accompagne les partenaires industriels, un acteur stratégique d'un nouvel écosystème d'innovation en oncologie au sein du campus de Gustave Roussy. En tissant des liens entre la recherche académique, les entreprises, les cliniciens et les patients, nous contribuerons à transformer plus rapidement les découvertes en traitements concrets, mis à la disposition des patients.

Dans ce contexte, le lancement fin 2024 du **Prix Gustave Roussy** prend tout son sens. Lancé à l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance du Pr Gustave Roussy, ce nouveau prix scientifique international vient récompenser chaque année un chercheur de renommée mondiale pour ses avancées majeures en oncologie. Doté de 200 000 €, grâce au soutien des Laboratoires Pierre Fabre, mécène fondateur et de la Fondation, ce prix illustre notre volonté d'honorer la vision avant-gardiste de notre fondateur tout en affirmant notre engagement en faveur d'une recherche transformatrice, résolument tournée vers l'innovation thérapeutique, l'amélioration de la prise en charge et la qualité de vie des patients.

Merci à toutes celles et ceux qui, par leur don, leur fidélité et leur confiance, rendent cette ambition possible.

C'est grâce à vous que nous pouvons accélérer la recherche, porter l'espoir, et faire reculer le cancer. ●

“
**Une nouvelle
dynamique pour
accélérer la recherche
en cancérologie
au bénéfice
des patients.**”

GUSTAVE ROUSSY ET LA FONDATION FONT APPEL À LA GÉNÉROSITÉ

L'ensemble des dons et des legs collectés par Gustave Roussy et sa Fondation, 2 entités légalement distinctes, ont pour objectifs de financer la recherche, le soin et la qualité de vie des patients et du personnel de Gustave Roussy.

Bien que chaque entité ait une comptabilité distincte il est important de vous présenter dans ce document une vision consolidée et apporter une vision globale des emplois des dons et legs au sein du « groupe » Gustave Roussy complémentaire aux chiffres propres à chaque entité.

La collecte annuelle du Groupe « Gustave Roussy » s'est élevée à **43,5 M€** en 2024. Elle

provient de **20,5 M€ de dons manuels** (47%), **12,7 M€ de legs, donations et assurances vie** (29%) et enfin de **10,3 M€ du mécénat d'entreprise** (24%). **1 707 K€** nous ont également été reversés par des Associations. Ce montant est hors CER. Le montant total de la générosité s'élève donc à **45,2 M€**. Cette collecte est complétée par les produits de placement d'une partie des sommes collectées sanctuarisées sur des supports sécurisés (comptes à terme ou sur livret) le temps d'être employées sur des sujets spécifiques. En 2024 ce montant est de **2,4 M€**. 87% des dons sont utilisés directement pour nos missions sociales. ●

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N
Emplois de l'exercice	
1- MISSIONS SOCIALES	44 039 289 €
1.1 Réalisées en France	44 039 289 €
- Actions réalisées par l'organisme	30 195 377 €
<i>Projets de recherche exploratoire, translationnelle et clinique</i>	24 372 319 €
<i>Projets de soins et de qualité de vie du patient</i>	5 588 147 €
<i>Autres projets</i>	234 911 €
- Actions réalisées par l'organisme (investissements)	13 843 912 €
<i>Projets de recherche exploratoire, translationnelle et clinique</i>	1 235 848 €
<i>Projets de soins et de qualité de vie du patient</i>	503 540 €
<i>Autres projets</i>	12 104 524 €
1.2 Réalisées à l'étranger	-
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 498 823 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 498 823 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 059 474 €
TOTAL DES EMPLOIS	50 597 586 €

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N
Ressources de l'exercice	
1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	45 876 109 €
1.1 Cotisations sans contrepartie	-
1.2 Dons, legs et mécénats	43 479 687 €
- Dons manuels	20 490 425 €
- Legs, donations et assurances-vie	12 654 837 €
- Mécénats	10 334 425 €
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	2 396 421 €
- dont intérêts financiers	2 396 421 €
VERSEMENTS EN PROVENANCE D'ASSOCIATIONS (HORS CER)	1 707 055 €
UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	3 014 422 €
TOTAL DES RESSOURCES	50 597 586 €

Document consolidé par la direction financière de l'institut

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements relatifs au règlement ANC 2018-06 ;
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC 2016.07 du 4 novembre 2016, en tenant compte du règlement CRC 2008-12 relatif au Compte Emploi des Ressources et le règlement ANC 2018.06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. ●



LES RESSOURCES ET LES EMPLOIS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ

En 2024, la Fondation a pu lancer ses premiers programmes de recherche scientifique.

LES CHAIRES D'EXCELLENCE : INNOVER POUR GUÉRIR

Le programme des **chaires d'excellence** vise à attirer les meilleurs talents en oncologie. Financé par la générosité de nos donateurs, il soutient des chercheurs sélectionnés par un jury incluant des experts indépendants, sur un seul critère : **l'excellence scientifique**.

Trois premières chaires ont été créées dans le domaine de **l'onco-immunologie**, avec pour ambition d'accélérer l'arrivée de nouveaux traitements susceptibles de transformer la prise en charge des patients dans les cinq à dix prochaines années.



Alexandre Detappe, spécialiste des nanotechnologies appliquées à l'immunothérapie



Éric Vivier, expert mondial de l'immunologie des cellules NK



Florent Ginhoux, spécialiste international des cellules myéloïdes du système immunitaire

à des drogues conjuguées à des anticorps (ADC). Le troisième, dirigé par Filippo Dal'Ollio, clinicien chercheur de Gustave Roussy, et Yegor Vassetzky, directeur de recherche au CNRS, s'intéresse au phénomène de sarcopénie dans les cancers de la tête et du cou.

LE PROGRAMME ÉQUIPEMENT : ASSURER UN ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE DE POINTE POUR ACCÉLÉRER LA RECHERCHE

La Fondation a financé un nouveau programme d'équipement de pointe à hauteur de 1 M€ destiné à renforcer ses plateformes technologiques et à rendre les équipes de recherche de Gustave Roussy plus compétitives.

LES PROGRAMMES ÉMERGENTS : EXPLORER DE NOUVELLES PISTES EN RUPTURE

La Fondation a lancé avec l'Institut, en février 2024, un appel à projets émergents d'une durée de 2 ans. Ces programmes innovants et ambitieux, en rupture scientifique et/ou technologique, visent à explorer et consolider de nouvelles perspectives en oncologie et à aboutir à une preuve de concept permettant de justifier le développement ultérieur d'un programme plus vaste. 5 projets lauréats ont été sélectionnés en juillet 2024 sur 23 projets soumis dont 3 seront financés par la Fondation. Le projet de Laurie Menger, chargée de recherche à l'INSERM, vise à potentialiser les thérapies innovantes à cellule CAR-T. Celui de Kristine Schauer, directrice de recherche au CNRS, étudie les mécanismes de résistance aux thérapies

CER de la Fondation Gustave Roussy certifié par les Commissaires aux comptes.

LES RESSOURCES

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N
Ressources de l'exercice	
1- Ressources liées à la générosité du public	
1.1 Cotisations sans contrepartie	
1.2 Dons, legs et mécénats	7 716 701 €
- Dons manuels	4 097 550 €
- Legs, donations et assurances-vie	1 001 215 €
- Mécénat	2 617 936 €
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	847 697 €
Total des ressources	8 564 397 €
2- Reprises sur provisions et dépréciations	
3- Utilisations des fonds dédiés antérieurs	4 146 742 €
Déficit de la générosité du public de l'exercice	889 630 €
Total	13 600 770 €

Les produits liés à la générosité du public correspondent aux dons issus des appels à la générosité du public, aux legs et au mécénat d'entreprises.

Ils s'élèvent à **8 564 K€** et se répartissent ainsi :

- **4 098 K€** de dons manuels
- **2 618 K€** de mécénat
- **1 001 K€** de legs, donations et assurances-vie
- **848 K€** de produits financiers générés par le placement de la trésorerie disponible de la fondation.

1 707 K€ ont été reçus en provenance d'associations et ne donnent pas lieu à l'émission d'un reçu fiscal de la part de la Fondation. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés dans le CER.

La Fondation Gustave Roussy sur l'exercice 2024 a donc reçu un total de ressources de 10 271 K€.

LES EMPLOIS

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N
Emplois de l'exercice	
1- Missions sociales	5 700 270 €
1.1 Réalisées en France	
- Actions réalisées par l'organisme	157 119 €
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	5 543 151 €
1.2 Réalisées à l'étranger	
- Actions réalisées par l'organisme	
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	
2- Frais de recherche de fonds	1 272 095 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 272 095 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
3- Frais de fonctionnement	335 898 €
3.1 Frais de gestion des legs	53 134 €
3.2 Frais de gestion de la Fondation	282 764 €
Total des emplois	7 308 264 €
4- Dotations aux provisions et dépréciations	20 000 €
5- Report de fond dédiés de l'exercice	6 272 506 €
Excédent de la générosité du public de l'exercice	-
Total	13 600 770 €

DÉTAIL DES EMPLOIS DES RESSOURCES

MISSIONS SOCIALES : 7 100 K€

(dont 6 943 K€ de subvention de recherche, 107 K€ de rémunération de chercheurs et 49 K€ de charges diverses), soit 81 % des emplois inscrits au CROD.

Conformément à son objet, la Fondation a soutenu en 2024 la recherche sur le cancer réalisée à l'Institut Gustave Roussy*. Ces subventions de recherche sont liées aux actions suivantes :

3 479 K€ au titre de la redistribution des dons, donations et legs qui sont spécifiquement attribués, conformément aux souhaits des donateurs, sur les programmes des différents axes des deux campagnes ainsi qu'aux équipes de recherche de Gustave Roussy.

Quelques exemples de projets soutenus

- 1 370 K€ pour la campagne Guérir le cancer de l'enfant au 21^e siècle
- 45 K€ pour le programme COMPASS dédié au cancer du sein triple négatif
- 430 K€ pour les projets Mélanome
- 456 K€ pour Programme Médico Scientifique Interception (prévention du cancer)
- 43 K€ pour le financement du projet CREAFORM en pédiatrie
- 105 K€ pour le département de sénologie
- 430 K€ pour le programme MyCare (après-cancer)
- 283 K€ pour le programme médico scientifique PREMIS
- 36 K€ pour contribuer aux programmes de qualité de vie au travail du personnel soignant

254 K€ au titre de la redistribution des dons fléchés par les donateurs au premier semestre 2024 et affectés par les donateurs sur les programmes de recherche.

Quelques exemples de projets soutenus

- 46 K€ pour le programme COMPASS dédié au cancer du sein triple négatif
- 96 K€ pour le département de sénologie
- 36 K€ pour contribuer aux travaux de rénovation du département dédié aux enfants et adolescents.
- 26 K€ pour le comité ORL

333 K€ au titre de la redistribution des dons fléchés par les donateurs au premier semestre 2024 et affectés aux vaccins thérapeutiques.

- 240 K€ pour la chaire Nanothérapie.
- 45 K€ pour la chaire Cellule Myéloïdes.

2 877 K€ au titre de la redistribution des dons non fléchés par les donateurs et collecté en 2023, pour soutenir des investissements de recherche.

- 450 K€ pour soutenir la médecine de précision
- 750 K€ pour soutenir les Grands Essais à impact direct pour les patients
- 70 K€ pour le programme de formation SPARK pour favoriser l'éclosion de projets de recherche clinique
- 1 000 K€ pour le programme équipement
- 15 K€ pour la chaire Cellule Myéloïdes
- 250 K€ pour les programmes émergents
- 155 K€ pour renforcer l'infrastructure
- 187 K€ pour l'environnement des programmes de la Fondation.

* Institut Gustave Roussy, 114 rue Edouard Vaillant
94800 Villejuif.
donsetlegs@gustaveroussy.fr
01 42 11 42 11



FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS : 1 272 €

Les frais de recherche de fonds correspondent aux dépenses engagées pour les campagnes d'appel aux dons et legs, les autres recherches de fonds dans le cadre du mécénat ou dans le cadre de subvention (dépenses de communication, de publicité, de réception, de frais postaux...).

FRAIS DE FONCTIONNEMENT : 336 K€

Les frais de fonctionnement se décomposent en charges de gestion des legs pour 53 134 € et en charges de gestion de la fondation pour 282 764 € correspondant à des rémunérations, honoraires et à des charges diverses.

Pour l'Institut et sa Fondation, les frais de collecte ont été harmonisés et représentent globalement 14,63% du total des ressources collectées.

Le ratio de frais présenté page 2 prend en compte les dépenses globales des 2 entités rapportées à la collecte consolidée. ●



STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Fondée par Gustave Roussy et le Conseil Général du Val-de-Marne, la Fondation Gustave Roussy, soutenue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, est reconnue d'utilité publique par décret du 30 décembre 2005.

Ses statuts ont été modifiés par décret du Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer du 9 mars 2023. Le règlement intérieur de la Fondation a été adopté par le conseil d'administration le 3 juillet 2023 et approuvé par le Ministère de l'Intérieur le 5 juillet 2023.

MISSION

La mission première de la Fondation est de financer la recherche contre le cancer menée à Gustave Roussy. La Fondation place au cœur de ses actions l'amélioration de la prise en charge et la qualité de vie des patients. Cet objectif fait l'objet de l'article 1 des statuts de la Fondation Gustave Roussy.

Ses nouveaux statuts permettent désormais à la Fondation de conduire, soutenir et porter des programmes de recherche en propre.

GOUVERNANCE

Un conseil d'administration de 15 membres présidé par Monsieur Sébastien BAZIN.

Le conseil d'administration est composé de 4 collèges :

- Le collège du fondateur, l'Institut Gustave Roussy, représenté, es-qualité, par son Directeur général et son Directeur de la recherche,
- Un collège de 4 personnalités qualifiées, cooptées pour 4 ans par le conseil d'administration. Le collège est renouvelé par moitié tous les deux ans,
- Un collège de 4 partenaires institutionnels : l'Université Paris-Saclay, l'INSERM, le CNRS, le département du Val-de-Marne,
- Un collège de 5 donateurs ou mécènes, désignés par le comité des donateurs et mécènes composé des personnes morales ou physiques ayant apporté plus de 500 000 € à la Fondation.

Le conseil d'administration élit en son sein un Bureau composé de 3 à 5 membres, dont un président et un trésorier.

Deux Commissaires du gouvernement, l'un désigné par le ministre de l'Intérieur, l'autre

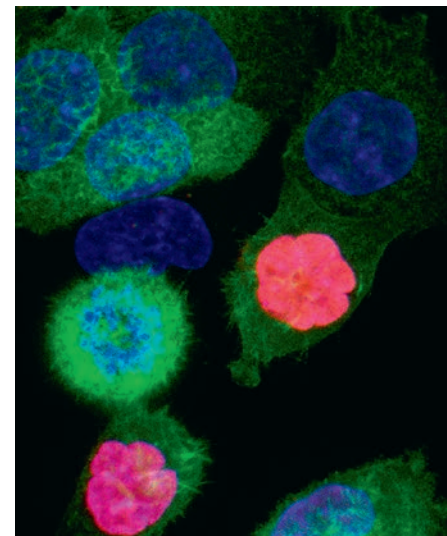
par le ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, assistent aux séances du conseil d'administration avec voix consultative. Le président du conseil d'administration a nommé Madame Anne PAOLETTI au poste de Directrice en novembre 2023.

Les programmes de recherche bénéficiant du financement de la Fondation sont proposés par le comité d'orientation stratégique de la recherche. La composition des différentes instances est accessible sur le site de la Fondation Gustave Roussy :

www.fondation-gustaveroussy.fr

PRINCIPE DE GESTION FINANCIÈRE

La collecte menée par la Fondation Gustave Roussy est encadrée par la loi du 7 août 1991 qui s'applique à toute campagne d'appel à la générosité publique. Une politique de gestion prudentielle est appliquée aux ressources collectées auprès du public. Elles sont en



grande partie destinées à financer l'innovation en soin, la recherche contre le cancer en conservant au cœur de ses actions l'objectif d'améliorer la prise en charge et la qualité de vie des patients. Cette politique se traduit par des investissements majeurs comme l'achat d'équipements, le recrutement de nouvelles équipes de recherche de très haut niveau dont les travaux portent sur les grands enjeux de la cancérologie ainsi que le financement de programmes de recherche.

DON ET TRANSPARENCE

Gustave Roussy et sa Fondation sont labélisés « Don en Confiance » depuis 2009. Le Don en Confiance est un organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations

faisant appel à la générosité du public. Rigueur et transparence sont au cœur de la gestion des procédures de collecte et de l'utilisation des dons et legs.

APPEL À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Pour financer ses actions et assurer la pérennité de ses engagements, la Fondation Gustave Roussy collecte des fonds dans le cadre de campagnes auprès de grands donateurs et mécènes.

Ces campagnes de collecte sont notamment encadrées par la loi du 7 août 1991 relative aux campagnes d'appel à la générosité publique menées à l'échelon national soit sur la voie publique soit par l'utilisation de moyens de communications.

Elle fait l'objet d'une déclaration annuelle à la préfecture. ●



**Retrouvez les comptes contrôlés
et certifiés sans réserves par KPMG.**

www.gustaveroussy.fr/docutheque

114, rue Édouard Vaillant
94805 Villejuif Cedex - France
www.gustaveroussy.fr

**GUSTAVE /
ROUSSY** 
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS
FONDATION